

Services d'accompagnement et de maintien à domicile

Château de Thénières
74140 Ballaison
04 50 31 25 00
cias-accueil@thononagglo.fr

Membre de l'UNA

(Union Nationale des Associations de soins et Services à Domicile)

Membre de l'UNCCAS

(Union Nationale des Centres Communaux
et intercommunaux d'Action Sociale)



1/Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Thonon Agglomération (CIAS) a pour mission le maintien à domicile des séniors, des personnes porteuses d'un handicap, malades ou isolées quel que soit leur âge, grâce à des services d'accompagnement et d'aide à la vie quotidienne.

Le SAAD couvre 24 communes de Thonon Agglomération : Anthy-sur-Léman, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Chens-sur-Léman, Douvaine, Excenevex, Fessy, Lully, Loisin, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Sciez, Veigy, Yvoire.

En cours de développement : Allinges, Armoy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Orcier, Perrignier.

Nous intervenons **7 jours sur 7, jours fériés compris**.

POUR QUI ?

- Personne de + 60 ans
 - Porteur d'handicap
 - En perte d'autonomie passagère
- Ces personnes sont appelées « bénéficiaires »

SES MISSIONS ?

- Assurer un accompagnement à la vie quotidienne
- Maintien au domicile

Le SAAD travaille en lien avec :

- Les assistant(e)s socio-éducatif(ve)s
- Les aides soignant(e)s
- Les infirmier(e)s
- Les caisses de retraites...

SON RÔLE ?

- Entretien du lieu de vie et du linge
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette, habillage et déshabillage
- Préparation et aide à la prise des repas
- Accompagnement à la marche
- Aide aux démarches administratives courantes
- Lecture, jeux de stimulation.

SON TARIF ?

26 €/ l'heure (tarifs 2022). Des aides peuvent réduire ce tarif : le Conseil Départemental , les caisses de retraites, certaines mutuelles...

COMMENT BENEFCIER DU SERVICE ?

Il faut faire une demande par téléphone au 04 50 31 25 00, auprès d'un (e) responsable de secteur, qui effectuera une visite à domicile pour :

- Echanger sur les prestations du CIAS
- Evaluer les besoins
- Faire un devis et un contrat

QUI EST VOTRE INTERLOCUTEUR ?

Un(e) responsable de secteur est à votre écoute selon votre lieu d'habitation.

Ses missions sont :

- D'échanger avec le bénéficiaire, les aidants et les aides à domicile
- D'aider à la construction d'une aide financière
- D'organiser le planning des aides à domicile
- D'assurer le suivi de dossier

AU DOMICILE ?

L'Aide à Domicile est un agent social, non une femme de ménage, qui permet d'accompagner le bénéficiaire à mieux vieillir à domicile.

2/Service Portage de Repas

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le service de portage de repas livre à domicile les repas en liaison froide. C'est-à-dire que le repas se réchauffe au micro-onde et doit se conserver au frais.

DES MENUS VARIÉS

- Une entrée
- Une viande ou du poisson accompagné(e) d'un légume ou d'un féculent
- Un produit laitier
- Un dessert
- Du pain
- Un potage

QUAND ?

Repas **7 jour sur 7** ou à la demande.



*Nous faisons appel à une société pour la fabrication des plats.
Le salarié qui livre est un agent social du CIAS.*

La livraison s'effectue le matin, **4 jours par semaine**.

- Lundi : livraison du repas du lundi
- Mardi : livraison du repas du mardi et du mercredi
- Jeudi : livraison du repas du jeudi et du vendredi
- Vendredi : livraison du repas du samedi et du dimanche

TARIF ?

9 €/repas en 2022 (seule la livraison bénéficie d'un crédit d'impôts).

Le prélèvement est privilégié avec un envoi postal mensuel avant débit sur le compte bancaire.

Où s'adresser ?

Tél : 04 50 31 25 00

Château de Thénières – 74140 BALLAISON
cias-accueil@thononagglo.fr